SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
SECTION LOCALE DE MONTRÉAL

CONVOCATION

Mercredi, le 27 janvier 2016

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉDIFICE FTQ

565, boul. Crémazie Est (Montréal), 2e étage

(au coin de Lajeunesse)

18H 30 PRÉCISES

ORDRE DU JOUR

- ✓ **Ouverture de l'assemblée générale par la présidente;**
- ✓ **Adoption et signature du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 décembre 2015;**
- ✓ **Demandes d'admission des nouveaux membres;**
- ✓ **Lecture de la correspondance;**
- ✓ **Rapport mensuel du secrétaire-trésorier sur l'état de variation de la caisse générale des mois de novembre et décembre 2015;**
- ✓ **Prévision budgétaire;**
- ✓ **Rapport du Comité des règlements;**
- ✓ **Rapport du Comité exécutif;**
- ✓ **Résolutions;**
- ✓ **Démissions;**
- ✓ **Nomination des déléguées syndicales et délégués syndicaux;**
- ✓ **Mise en nomination et élection aux postes des Comités permanents suivants :**
  - **Comité des jeunes (6 membres)**
  - **Comité délégué(e)s au CRFTQ (8 membres)**
- ✓ **Affaires générales;**
- ✓ **Levée de l'assemblée.**

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.
(Durée maximale : 3 heures et 30 minutes, référence article 801 des règlements).

AVIS : Pour tous les postes de membres de comités permanents, il faut avoir assisté à au moins deux assemblées générales, et ce, au cours des ONZE (11) dernières assemblées générales précédentes, et y compris l'assemblée générale de mise en nomination.

N.B. Le stationnement de l'édifice Louis-Laberge (situé au 555, boul. Crémazie Est) sera disponible après 17h00, (à partir du 4e sous-sol) et sera gratuit pour tous les membres voulant participer à l'assemblée générale.

Syndicalement,

Michel Duguay
Secrétaire-trésorier
STTP-Section locale de Montréal
MD/mhg sepb-574

Montréal, le 15 janvier 2016/041